



Association culturelle
78 grande rue
77630 Barbizon

RNA W772010702

tel. 07 60 05 13 44
Siret : 924 214 034 00010

Stage Enfant - Adolescent

avec Mickie Doussy,
artiste sculpteur professionnelle

Stages de sculpture organisés par
l'association Maapca 78 grande rue - Barbizon
enfants à partir de 7 ans et pré-ados
vacances scolaires 2026/2027

L'apprentissage de la sculpture, c'est observer et créer dans les trois dimensions.

Dans la transmission des savoirs et savoir-faire, l'artiste intervenant accompagne l'élève dans une démarche évolutive et ludique adaptée au rythme de chacun.

Dans cette expérience, pas d'épreuve éliminatoire, pas de finaliste, c'est à dire pas de perdant.

Un atelier créatif et ludique, pensé pour éveiller l'imagination et le plaisir du modelage.

Tout en s'amusant, les enfants intègrent des notions de volume, d'espace, de proportions, de formes.

L'apprentissage de la sculpture par la technique d'adjonction de matière, pratiquée par les grands Maîtres, Rodin, Picasso, Giacometti, etc..

phase 1 : choix du modèle et de la terre, étude des proportions, développement du sens de l'observation

phase 2 : apprentissage de l'agencement des volumes

phase 3 : travailler en se libérant des mesures et développer sa vision personnelle de la pièce

phase 4 : suivant le sujet, travail des engobes, des émaux ou des patines

phase 5 : la cuisson

STAGES ENFANTS

Les stages pour les enfants et les pré-adolescents pour l'année 2026/2027 se déroulent durant les vacances scolaires.

Les cours sont assurés à partir de 3 inscrits sur le créneau horaire, du lundi matin au jeudi matin de 9h30 à 11h30.

En cas de stage complet le matin, il est envisageable d'en mettre un second en place les après-midi de 14h30 à 16h30 durant les vacances de la Toussaint et celles de Février.

Les cuissons, le matériel et la terre sont compris dans ce prix.

Les cours se déroulent au cercle Laure Henry (43 grande rue à Barbizon) ou à l'espace Révillon (11 rue Charles-Jacque à Barbizon).

Les enfants, au nombre de 6 maximum, et à partir de 7 ans, seront initiés aux différentes techniques de modelage et pourront ainsi laisser libre cours à leur imagination et leur créativité.

Les pièces seront, bien sûr, à la disposition des enfants après séchage et cuisson. compter 4 semaines après la fin du stage.

Les stages sont maintenus à partir de 3 participants.

Prix du stage : 120 €.

Adhésion annuelle obligatoire à l'association : 30 € (année scolaire)

Les cuissons, le matériel et la terre sont compris dans le prix des stages.

Les enfants devront venir avec leur tablier et des vêtements ne craignant pas quelques « éclaboussures » de terre.

La validation de l'inscription est effective après versement du règlement et l'acceptation des conditions générales du stage.



Bulletin d'inscription Enfant - Adolescents

Association culturelle

78 grande rue

77630 Barbizon

RNA W772010702

tel. 07 60 05 13 44

Siret : 924 214 034 00010

Stages de sculpture réalisés par
l'association Maapca 78 grande rue -
Barbizon
enfants à partir de 7 ans et pré-ados

vacances scolaires 2026/2027

Organisés et animés par Mickie Doussy

Artiste sculpteur professionnelle

- Prénom participant(e) :
- Nom participant(e) :
- Date de naissance :

Dates demandées :

- Choix No 1 :
- Choix No 2 :
- Nom de la mère :
- Nom du père :
- E-mail :
- Tél. mobile :
- Tél. secondaire :
- Adresse complète :
- Autorisez-vous votre enfant à quitter, seul, l'association Maapca :

☐ OUI

☐ NON

- Eléments à signaler (santé, allergie, difficultés d'adaptation ou autre) :

Avant d'inscrire votre enfant, merci de nous téléphoner au 07 60 05 13 44 ou de nous envoyer un e-mail à contact@maapca.com pour connaître les disponibilités du cours souhaité. »

Planning 2026/2027

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2026 :

- ☐ DU 19 OCT AU 22 OCT de 9h30 à 11h30
- ☐ DU 26 OCT AU 29 OCT de 9h30 à 11h30

VACANCES D'HIVER 2027 :

- ☐ DU 8 AU 11 FEV de 9h30 à 11h30
- ☐ DU 15 AU 18 FEV de 9h30 à 11h30

VACANCES DE PRINTEMPS 2027 :

- ☐ DU 5 AU 8 AVRIL de 9h30 à 11h30
- ☐ DU 12 AU 15 AVRIL de 9h30 à 11h30

REGLEMENT D'UNE INSCRIPTION

La cotisation annuelle et obligatoire à l'association :
un versement de **30 € à l'ordre de Association Maapca**

- ☐ par chèque bancaire
- ☐ par carte bancaire
- ☐ en espèces
- ☐ par virement bancaire

Pour la participation aux cours : 120 €

je joins 1 seul chèque d'un montant de.....

à l'ordre de Association Maapca

iban : FR76 1090 7003 9916 2215 4682 438

Important: merci de dater vos chèques du jour d'émission.



Association culturelle
78 grande rue
77630 Barbizon

RNA W772010702

tel. 07 60 05 13 44
Siret : 924 214 034 00010

Dispositions générales des séances d'expression artistique

Sculpture

1. Processus d'inscription au cours

Toute inscription implique de la part du responsable l'acceptation des présentes dispositions. Un exemplaire de ce document doit être conservé. Les règlements doivent être effectués directement à la formatrice par les membres à jour de leur cotisation. La cotisation est par participant. Le tarif inclut outre les cours, le matériel d'art conforme et une assurance couvrant le temps de présence. Des ateliers exceptionnels peuvent être proposés aux adhérents. Un calendrier des cours est remis en début d'année. L'inscription pour l'année peut être réglée par chèque(s), virement, ou en espèces. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date d'inscription. L'Association Maapca se réserve le droit de modifier ses tarifs, offres, réductions et conditions communiqués sur son site Internet et ses brochures, sans préavis. La TVA n'est pas applicable, selon l'article 293 B du code général des impôts.

2. Prise en charge des enfants pendant les cours

Les parents aident leur(s) enfant(s) pour se préparer. Les portes de l'Atelier ouvrent à l'heure du cours, assurant ainsi que les enfants sont accueillis à l'heure de la session. Les séances sont organisées sous forme de plages horaires, durant lesquelles plusieurs cours peuvent se croiser. À l'entrée de la salle de sculpture, les enfants sont accueillis par l'animatrice, sans la présence des parents. Ces derniers reviennent à la fin du cours. Les cours sont prévus de durer deux heures maximum pour les enfants. Une trousse de premiers secours est disponible dans l'établissement pour les soins des plaies légères. Il est à noter que l'Association Maapca ne fournit pas de médicaments.

3. Méthode et environnement

Les cours de sculpture, animés par Mickie Doussy, sont axés sur la créativité et la confiance en soi. Fondé sur des règles claires et une ambiance de liberté, l'atelier offre un environnement exempt de compétition et de jugement, où le groupe rassemble des participants de tous âges et de toutes conditions.

31. Sécurité et confort à l'Atelier

Tous les matériaux utilisés sont garantis sans risque toxicologique et conformes à la norme européenne CE EN 71. Nous vous recommandons de porter des vêtements et des chaussures confortables et résistants aux taches ou aux colorations. L'Association Maapca décline toute responsabilité en cas d'allergie ou de taches.

4. Responsabilité en cas d'absence et possibilités

La majorité des cours sont animés par Mickie Doussy. En cas d'absence (notamment : maladie, empêchement ou force majeure), un report ou un aménagement du cours est prévu, sans remboursement. Si un cours programmé venait à être supprimé, un remboursement complet serait effectué. Les enfants sont sous la responsabilité de l'Association pendant les horaires du cours uniquement. En cas de retard des parents, ceux-ci doivent prévenir par SMS ; l'enfant sera gardé dans l'atelier afin d'assurer sa sécurité. Si un enfant doit quitter l'atelier avec une personne autre que celle prévue, une autorisation écrite doit être transmise à Mickie Doussy.

5. Récupération des sculptures et droits d'utilisation

Les sculptures seront, bien sûr, à la disposition des enfants après séchage et cuisson, compter 4 semaines après la fin du stage. Les parents seront notifiés par e-mail des dates de remise des sculptures.

Le parent en informe son enfant. Toute sculpture non récupérée après l'inscription sera donnée aux archives de l'atelier de l'Association Maapca ou détruit, sans possibilité de réclamation.

5.1. Si nous devons utiliser des sculptures pour promouvoir nos activités (notamment, expositions, édition et supports) nous nous engageons à préserver l'anonymat des auteurs de ces sculptures. Il est également entendu que les auteurs, ou toute personne en leur nom, ne pourront nous réclamer aucun droit ni compensation. Afin de diffuser notre travail, nous pouvons prendre des photos et vidéos des cours. Votre signature concerne ce qui suit : "J'autorise l'Association Maapca, ainsi que Mickie Doussy, à reproduire et diffuser, libres de droits, toutes images sur lesquelles figure mon enfant, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, et ce, pour une durée de dix ans ». En cas d'opposition, veuillez le notifier discrètement en bas de page.

6. Inscription et politique de remplacement des cours

Aucun remboursement n'est effectué après la date d'inscription. En cas d'absence, vous avez la possibilité de remplacer votre cours à un autre horaire, sous réserve des places disponibles à l'Association Maapca. En cas de nombre de participants insuffisant (moins de 3) le stage sera reporté ou annulé et le chèque sera remboursé.

7. Confirmation d'inscription

L'inscription est définitive après règlement total du stage. A réception du présent bulletin dûment rempli et accompagné du règlement pour l'année (cotisation et cours), nous vous enverrons un e-mail, confirmant ainsi l'inscription de votre enfant à l'Association Maapca.

8. Prix du stage :

Le prix est celui en vigueur au moment de la prestation, il comprend la terre, le matériel, nécessaire au modelage et à la décoration de la pièce ainsi que la cuisson.

9. Vie de l'atelier :

Tout stagiaire se doit :

- de respecter les consignes données par le formateur.
- respecter les horaires qui incluent le rangement et nettoyage de l'atelier en fin de séance.
- prendre soin du matériel et de la matière première qui sont mis à sa disposition.

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions générales de l'Association Maapca ainsi que ses règles de vie et de les accepter.

Date et signature :

Merci pour votre intérêt à inscrire votre enfant chez nous. Pour nous retourner le dossier d'inscription :

Numérique : scannez le bulletin et envoyez-le à contact@maapca.com.

Physique : déposez le dossier dans notre boîte aux lettres à l'adresse : Atelier 78, 78 grande rue 77630 Barbizon

Pour toute question, appelez-nous au **07 60 05 13 44**

Tout le contenu de ce bulletin d'inscription est exclusivement réservé à l'Association Maapca.